

Questionnaire Etudiant

 Ecole / Institut de formation

 Formation

 Mois et année de la rentrée actuelle (MM) / 2017

 Nom (majuscule)

 Prénoms (majuscule)

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2017

 Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA

Ce numéro est précisé sur votre relevé de notes au baccalauréat (B.E.A.) ou sur votre carte d'étudiant (I.N.E.).

Année de formation

- 1^{ère} année
 2^{ème} année
 3^{ème} année

Redoublant en 2017

- OUI
 NON

Quel est votre statut actuellement ? (cocher une seule case)

- 1 Etudiant / élève sans autre statut
 2 Apprenti
 3 Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF)
 4 Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP)
 5 Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un an
 6 Autre demandeur d'emploi
 7 Sportif de haut niveau

Mois et année de la 1^{ère} entrée dans la formation suivie actuellement
 /

Mois (MM) Année (AAAA)

Sexe

- Féminin
 Masculin

Nationalité

- Française
 Union Européenne
 Autre

De quelles aides financières bénéficiez-vous pour suivre cette formation ? (cocher 2 cases au maximum)

- 1 Aucune aide financière
 2 Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional
 3 Etudiants : bourse d'un Conseil Départemental ou d'un autre organisme
 4 Contrat d'apprentissage
 5 Salariés du privé : contrat de professionnalisation
 6 Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé
 7 Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue
 8 Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle
 9 Demandeurs d'emploi (qui bénéficient à ce titre d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation)
 10 Autre prise en charge
 11 Demande de prise en charge en cours

Date de naissance
 / /

Jour (JJ) Mois (MM) Année (AAAA)

Avez-vous une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie * ?

- 1 Oui 3 Non
 2 Demande en cours 4 Ne sait pas

(*) reconnaissance par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), bénéficie de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) par exemple

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

 Dispense partielle de formation suite à une VAE ? OUI NON

 Dispense partielle de formation hors VAE ? OUI NON
 (y compris allègement en 1^{ère} année ou entrée directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année par exemple)

Si votre formation est financée par un ou plusieurs organismes, indiquez lequel ou lesquels (cocher 2 cases au maximum)

- 1 Pas de financement extérieur 5 OPCA (y compris FONGECIF)
 2 Conseil régional 6 Pôle emploi
 3 Conseil départemental 7 Autre
 4 Employeur 8 Ne sait pas

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2017

 Code du département d'habitation 12 mois avant la formation¹

 Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)¹

¹ Corse : 2A ou 2B,
 Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte
 Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 Afrique et terres australes, Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie
 99 pour étranger

 Avez-vous interrompu vos études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée OUI NON

Professions de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège²

²**Attention** : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi. Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du social et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser. Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne, en vous référant au tableau des professions ci-dessous

- | | | |
|---|---|---|
| Père | Mère | Tuteur |
| <input type="checkbox"/> ₁ Agriculteur | <input type="checkbox"/> ₁ Agriculteur | <input type="checkbox"/> ₁ Agriculteur |
| <input type="checkbox"/> ₂ Artisan, commerçant et chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> ₂ Artisan, commerçant et chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> ₂ Artisan, commerçant et chef d'entreprise |
| <input type="checkbox"/> ₃ Cadre et profession intellectuelle supérieure | <input type="checkbox"/> ₃ Cadre et profession intellectuelle supérieure | <input type="checkbox"/> ₃ Cadre et profession intellectuelle supérieure |
| <input type="checkbox"/> ₄ Profession intermédiaire | <input type="checkbox"/> ₄ Profession intermédiaire | <input type="checkbox"/> ₄ Profession intermédiaire |
| <input type="checkbox"/> ₅ Employé | <input type="checkbox"/> ₅ Employé | <input type="checkbox"/> ₅ Employé |
| <input type="checkbox"/> ₆ Ouvrier | <input type="checkbox"/> ₆ Ouvrier | <input type="checkbox"/> ₆ Ouvrier |
| <input type="checkbox"/> ₇ Inactif (n'a jamais travaillé) | <input type="checkbox"/> ₇ Inactif (n'a jamais travaillé) | <input type="checkbox"/> ₇ Inactif (n'a jamais travaillé) |

Liste détaillée	Liste simplifiée	Code
Agriculteur exploitant	Agriculteur	1
Artisan Commerçant et assimilé Chef d'entreprise de dix salariés ou plus	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	2
Profession libérale Cadre de la fonction publique Professeur et assimilé Profession information, arts, spectacles Cadre administratif et commercial d'entreprise ⁽¹⁾ Ingénieur- cadre technique d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	3
Instituteur et assimilé Profession intermédiaire santé-travail social ⁽²⁾ Clergé, religieux Profession intermédiaire adm.-commerce-entr; Technicien Contremaître, Agent de maîtrise	Profession intermédiaire	4
Employé civil-Agent service fonction publique ⁽³⁾ Policier et militaire Employé administratif d'entreprise ⁽⁴⁾ Employé de commerce ⁽⁵⁾ Person. service direct aux particuliers ⁽⁶⁾	Employé	5
Ouvrier qualifié Ouvrier non qualifié Ouvrier agricole	Ouvrier	6
Père (ou mère) n'ayant jamais travaillé	Inactif	7

(1) Cadre chargé d'études économiques, du recrutement, de la formation, de gestion courante des services financiers, chef de produit, cadre de banque, d'assurance...

(2) Infirmier, puéricultrice, sage-femme, rééducateur, préparateur en pharmacie, assistante sociale, éducateur, conseiller familial...

(3) Agent de la Poste, des impôts, du Trésor, des Douanes, aide soignant, agent de service hospitalier ...

(4) Secrétaire, dactylo, opératrice de saisie, standardiste, employé de service comptable, financier ou juridique, employé de banque, d'assurance, hôtesse d'accueil ...

(5) Vendeur en gros de biens d'équipements, en alimentation, en ameublement, photos, employé de libre service, caissier de magasin, pompiste...

(6) Employé dans la restauration, coiffeur, esthéticien, assistante maternelle, employé de maison, gardien d'immeuble, technicien de l'intervention sociale et familiale ...

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation (cocher une seule case)

- ₀ Autre formation sociale que celle suivie actuellement
- ₁ Etudes secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat)
- ₂ Etudes supérieures
- ₃ Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- ₄ Emploi dans un autre secteur
- ₅ Suivi de la même formation dans un autre établissement
- ₆ Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- ₇ Chômage
- ₈ Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- ₉ Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)

Pour les étudiants préparant le diplôme d'éducateur spécialisé, d'éducateurs de jeunes enfants et d'assistant de service social

Avez-vous passé l'examen de niveau pour accéder à cette formation ? OUI NON

La réussite à cet examen permet aux personnes non titulaires du baccalauréat de se présenter aux sélections d'entrée des écoles d'éducateurs spécialisés, d'éducateurs de jeunes enfants et d'assistant de service social

Série de baccalauréat (cocher une seule case)

- ₁ Série L (A)
- ₂ Série ES (B)
- ₃ Série S (C, D, D', E)
- ₄ Série STI2D et STD2A (STI, F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)
- ₅ Série STL (F5, F6, F7, F7')
- ₆ Série STMG (STG, STT, G, H)
- ₇ Série STAV (STPA, STAE)
- ₈ Série ST2S (SMS, F8)
- ₉ Série Hôtellerie
- ₁₀ Séries TMD (F11, F11')
- _{11a} Baccalauréat professionnel ASSP
- _{11b} Baccalauréat professionnel SAPAT
- _{11c} Baccalauréat professionnel SPVL
- ₁₂ Autre baccalauréat professionnel
- ₁₃ Equivalence / Titre à l'étranger

Niveau d'études (jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation (cocher une seule case)

- ₁ Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e
- _{2a} BEP Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP), BEP carrière sanitaire et sociale
- _{2b} BEPA services aux personnes
- _{2c} BEPC (niveau ou diplôme)
- _{2d} CAPA Services en milieu rural
- ₃ Autres BEP, CAP, ou fin 2nde ou 1ère
- ₄ Niveau fin terminale
- ₆ Baccalauréat
- ₈ Equivalence Baccalauréat (DAEU...) ou titre/diplôme de niveau IV
- ₉ BTS
- ₁₀ DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel
- _{11a} Première année de licence validée (L1)
- _{11b} Deuxième année de licence validée (L2, DEUG, DEUST)
- ₁₂ LICENCE (L3)
- ₁₃ MASTER 1 / MAITRISE (M1)
- ₁₄ MASTER 2 / DESS, DEA (M2)
- ₁₅ DOCTORAT

Année d'obtention du baccalauréat (AAAA)

Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu (cocher une seule case)

- ₁ Aucun diplôme sanitaire ou social
- ₂ DEAVS, CAFAD
- ₃ Aide médico-psychologique
- ₄ TISF, travailleuse familiale
- ₅ Moniteur éducateur
- _{6a} Assistant de service social, CESF
- _{6b} Educateur spécialisé, ETS
- _{6c} EJE
- _{6d} DEFA
- ₉ Assistant familial
- ₇ Autres diplômes sociaux
- _{8a} Aide-soignant
- _{8b} Autre diplôme paramédical